



HAL
open science

Au-delà des conflits de mémoire : transitions numériques vers une écriture participative du patrimoine culturel de l'Indiaocéanie

Nathalie Noël, Jean-François Rebeyrotte, Camila Arêas

► To cite this version:

Nathalie Noël, Jean-François Rebeyrotte, Camila Arêas. Au-delà des conflits de mémoire : transitions numériques vers une écriture participative du patrimoine culturel de l'Indiaocéanie. *Humanités numériques*, 2023, 7, 10.4000/revuehn.3495 . hal-04458270

HAL Id: hal-04458270

<https://hal.science/hal-04458270>

Submitted on 14 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Au-delà des conflits de mémoire : transitions numériques vers une écriture participative du patrimoine culturel de l'Indiaocéanie

Beyond Memory Conflicts: Digital Transitions towards the Participatory Writing of Indiaoceanic Cultural Heritage

Nathalie Noël, Jean-François Rebeyrotte et Camila Arêas



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/revuehn/3495>

DOI : 10.4000/revuehn.3495

ISSN : 2736-2337

Éditeur

Humanistica

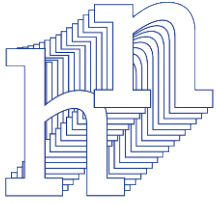
Référence électronique

Nathalie Noël, Jean-François Rebeyrotte et Camila Arêas, « Au-delà des conflits de mémoire : transitions numériques vers une écriture participative du patrimoine culturel de l'Indiaocéanie », *Humanités numériques* [En ligne], 7 | 2023, mis en ligne le 01 juillet 2023, consulté le 14 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/revuehn/3495> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/revuehn.3495>



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>



Au-delà des conflits de mémoire : transitions numériques vers une écriture participative du patrimoine culturel de l'Indiocéanie

Beyond Memory Conflicts: Digital Transitions towards the Participatory Writing of Indioceanic Cultural Heritage

Nathalie Noël, Jean-François Rebeyrotte et Camila Arêas

Résumés

Les bases de données de l'inventaire du patrimoine culturel en France, souvent formatées selon les logiques de l'expertise scientifique du patrimoine matériel, intègrent peu les logiques de discours de l'expertise « populaire » que génère le patrimoine immatériel. Pourtant, le mouvement de la science ouverte, notamment avec les logiciels *open source*, les données ouvertes (*open data*) et les sciences participatives (*citizen science*), ouvre des perspectives pour des écritures participatives des patrimoines culturels. À travers l'exemple de la base de données du service régional de l'inventaire de La Réunion, nous verrons comment la logique de la science ouverte amène des communautés interdisciplinaires à questionner la modélisation des connaissances sur le patrimoine culturel d'une société postcoloniale française, pour dépasser les conflits que suscite l'écriture de la mémoire dans un territoire de l'Indiocéanie.

The databases of the inventory of cultural heritage in France, which are often formatted according to the logic of scientific expertise of tangible heritage, do little to integrate the discourse logics of the “popular” expertise generated by intangible heritage. However, the open science movement, notably through open source software, open data and citizen science, opens up perspectives for the participatory writing of cultural heritage. With the example of the database of the Regional Inventory

Service of Reunion Island, we will see how the logic of open science leads interdisciplinary communities to question the knowledge modelling of the cultural heritage of a post-colonial French society, in order to overcome the conflicts involved in writing the memory of an Indianoceanic territory.

Entrées d'index

MOTS-CLÉS : patrimoine culturel, valorisation, données ouvertes, science citoyenne, études postcoloniales

KEYWORDS: cultural heritage, valorisation, open data, citizen science, post-colonial studies

Introduction

¹ Tendue dans un affrontement entre les valeurs d'émancipation et d'ouverture, d'un côté, et des discours sur la stratégie de contrôle ou de domination, de l'autre, l'évolution des technologies de l'information et la communication interroge les changements de paradigmes vers lesquels nos sociétés tendent. En effet, il n'est pas rare d'entendre parler de « troisième révolution industrielle » pour décrire nos sociétés occidentales avec l'électronique, l'informatique et Internet dont la caractéristique commune, selon François Caron (1997), avec les deux premières révolutions, est la question de la structuration de grands réseaux (chemin de fer, électricité, Internet) et l'émergence de grandes figures d'innovateurs. Avec le numérique, nous baignons dans ce que Jeremy Rifkin appelle « une culture de l'accès » dans laquelle la notion de propriété perd de la valeur et de sa pertinence. L'important est de vivre l'intensité du moment présent « où la sensibilité relationnelle et connexionniste devient déterminante » (Rifkin 2005) et où l'accélération du flux d'informations induit un nouveau rapport au temps et à l'espace, accentué par le Web.

² En effet, selon Nicolas Vanbremeersch (2009), que ce soit le Web social ou relationnel (constitué par les forums, les listes de discussion, les réseaux sociaux, les blogs personnels), le Web documentaire (composé de bases de données, des sites institutionnels, des contenus encyclopédiques comme *Wikipédia*) ou alors le Web de l'information (les médias traditionnels en ligne, les sites d'information indépendants *pure players* uniquement sur Internet, les blogs de journalistes, les flux RSS), ces trois formes du Web renforcent une culture dite relationnelle, intéressante à observer sous le prisme des usages, des systèmes de valeurs et des représentations générés. Ainsi, par une approche sociologique, Rémy Rieffel va questionner les nouvelles formes de sociabilités, les nouveaux rapports à la créativité et aux savoirs, à l'information ou encore à la citoyenneté que génère l'introduction du numérique dans le champ de la culture, « entendue ici comme un système de valeurs et de représentations, mais aussi un ensemble de productions, de pratiques intellectuelles et artistiques qui caractérisent une société donnée » (Rief-

fel 2014 : 17). Ainsi, en questionnant ce que le numérique change dans notre rapport à nous-mêmes (identité personnelle) ou à autrui (sociabilités), en observant les profils des publics concernés et ce que le numérique modifie en termes d'accès aux savoirs et à la connaissance (données, ouvrages, films...) par de nouvelles formes de créativité et de démocratie participative, Rieffel tend l'analyse de l'évolution de nos sociétés vers ce qu'il appelle « la révolution culturelle » induite par le numérique.

3 En effet, selon lui, ces progrès technologiques, qui bouleversent simultanément les modes de production et de consommation, s'accompagnent de l'émergence d'un imaginaire qui semble promouvoir la naissance d'une « nouvelle humanité ». Pour Rieffel, il s'agit ici d'une rupture anthropologique et culturelle de nos sociétés qui interroge les transitions territoriales et qui conduit à des changements paradigmatiques dans les nouveaux modèles de sociétés (Rifkin 2013). Cette réflexion sur « la nouvelle humanité » trouve écho dans les recherches en humanités numériques qui proposent aussi d'observer la dimension sociale des technologies, par leurs usages et leur appropriation, sans pour autant, l'opposer aux logiques techniques, induites par les logiciels et les écrits d'écran (Vedel 1994).

4 Ainsi, le courant des humanités numériques, émergeant après la Seconde Guerre mondiale, aux États-Unis, alliant les sciences de l'ingénierie aux sciences humaines et sociales avec la mise en place de thésaurus linguistiques informatisés, va poser la question de l'accès de tous au patrimoine comme « le ciment d'une société ». Dans le rapport *Our Cultural Commonwealth*, il est indiqué : « Nous avons montré que l'information numérique peut contribuer à démocratiser les sociétés [...] mais ce pouvoir ne peut être effectif que si l'accès à la mémoire culturelle est aussi ouvert que possible au public, aussi bien en termes intellectuels qu'économiques » (American Council of Learned Societies 2006, cité par Dacos et Mounier 2014). Bien au-delà de la question du libre accès, il s'agit aussi d'aller chercher la part du patrimoine qui est caché dans les réserves, les archives, les sites archéologiques.

5 La mise en visibilité de « la part cachée du patrimoine culturel » rendue possible par le numérique a guidé nos recherches depuis 2003. Tout d'abord, l'analyse des usages des sites Web culturels qui, à l'époque émergeaient (Noël-Cadet 2003), posait la question de la construction de ces usages dans une logique de médiation et de circulation de l'information patrimoniale incluant la participation de différents acteurs. Ainsi, l'écriture sur le patrimoine culturel, jusque-là dédiée à des spécialistes, voit son évolution s'inscrire dans des logiques d'appropriation de contenus et de réécriture, favorisées par les logiques d'écrits d'écrans du Web (Davalon, Noël-Cadet et Brochu 2003). Cette recherche amorce l'évolution de nos réflexions sur l'inclusion dans des parcours de visites patrimoniales rendue possible par le numérique (Noël-Cadet et Rebeyrotte 2005), ainsi que sur les partis pris de la médiation, *via* le téléphone portable, du patrimoine culturel de Saint-Denis, une ville de l'île de La Réunion. Notre article ne porte pas sur les résultats de ces recherches, mais entend explorer des questionnements et des problématiques issus de ces travaux antérieurs.

6 Ainsi, dans nos derniers travaux d'observation du processus de patrimonialisation des objets culturels immatériels à La Réunion, nous nous interrogeons sur la place du numérique dans ce processus. En quoi le numérique transforme-t-il notre rapport à l'enregistrement et à l'écriture de nos patrimoines culturels ? Dans un territoire comme celui de La Réunion, comment ce processus met-il en lumière des conflits d'écriture de la mémoire, pris dans une tension historique entre une vision postcoloniale et un émoi patrimonial qui reflète un désir plus profond d'une histoire s'écrivant aussi dans un environnement indiaocéanique ?

7 Pour répondre à ces questions, nous développons une étude de cas sur les *boutiks chinois* (« boutiques chinoises ») présentes à La Réunion, qui sont des commerces traditionnels tenus historiquement par des engagés chinois. Cette étude illustre des modalités alternatives d'enregistrement et de diffusion de données patrimoniales collectées sur le territoire auprès des acteurs. Il s'agit d'observer les usages des outils numériques dans le recensement et la valorisation du patrimoine culturel et d'analyser les enjeux sociotechniques et politiques sous-jacents à la démarche numérique de mise en visibilité (de la part cachée) du patrimoine immatériel réunionnais.

8 Inscrite dans le contexte de développement du numérique au service de la science ouverte, cette étude de cas permet d'observer la transformation et l'élargissement des processus de diffusion culturelle dans le domaine du patrimoine. Cette analyse montre que l'inclusion des acteurs de terrain dans les démarches de recensement et de diffusion permet d'intégrer des objets, des pratiques et des histoires orales dont la valeur patrimoniale découle de leur appropriation par les populations locales.

9 En saisissant le projet des *boutiks chinois* comme une illustration de la « rupture anthropologique et culturelle » générée par les nouveaux outils numériques, nous espérons que son analyse pourra contribuer à la résolution de défis de recensement et de diffusion dans d'autres domaines de la médiation culturelle.

10 Dans ce sens, en nous appuyant sur des terrains de recherche que nous avons effectués à La Réunion, la première partie de cet article explore les logiques de numérisation des patrimoines culturels matériels et immatériels pour ensuite problématiser ce processus de patrimonialisation à partir de ce que Rieffel appelle la « rupture anthropologique et culturelle ». Nous souhaitons questionner cette rupture sous l'angle de l'approche théorique des épistémologies du Sud afin d'observer comment l'écriture participative des patrimoines matériels et immatériels à La Réunion, par l'usage des outils *open source*, peut apporter un autre regard sur la construction de la mémoire culturelle à La Réunion et, plus largement, de l'Indiaocéanie.

La numérisation des patrimoines culturels à La Réunion et l'évolution des regards portés sur l'expertise

11

Un des terrains réunionnais qui peut exprimer au mieux l'évolution de la numérisation du patrimoine culturel est sans conteste le travail effectué au service régional de l'inventaire¹ depuis 2007. L'inventaire des patrimoines culturels, caractérisant un territoire, s'effectue officiellement depuis près d'un demi-siècle (1976) selon des critères d'importance historique, esthétique, architecturale, sociétale ou mémorielle et à travers cinq activités majeures : le recensement, l'étude, la valorisation, l'expertise et la sauvegarde des patrimoines culturels, matériels et immatériels.

- Le recensement (inventorier) consiste à identifier sur l'ensemble du territoire les éléments du patrimoine culturel qui présentent un intérêt historique, architectural, ethnologique ou mémoriel. Le recensement peut se faire dans le cadre d'un inventaire topographique ou thématique qui porte sur le patrimoine matériel ou immatériel.
- L'étude va consister à saisir, traiter, contextualiser et analyser les données collectées sur le terrain et les sauvegarder sur des supports numériques et des bases de données pérennes. Ces données doivent être transmises aux générations futures pour qu'elles puissent les consulter, les enrichir et les critiquer au regard de leurs besoins et de leurs outils scientifiques et techniques.
- La valorisation va consister à montrer, expliquer, interpréter, éditer, publier, exposer, former, échanger, exporter et diffuser aux différents types de publics les données des inventaires pour que le patrimoine culturel de La Réunion soit connu. Elle participe également à la conception des politiques de préservation, sauvegarde et gestion du patrimoine culturel.
- L'expertise va apporter des signes de reconnaissance tangible de l'importance des éléments inventoriés au regard des différents outils publics (code du patrimoine, de l'urbanisme, protection au titre des monuments historiques, plans locaux d'urbanisme...). De ce fait, il devient possible d'affiner les contours de la prise en compte patrimoniale dans les opérations de développement et de valorisation des territoires.
- Enfin, pour la sauvegarde, l'un des premiers outils de conservation des patrimoines culturels est l'inventaire qui est assorti, dans le cadre du patrimoine culturel immatériel, d'un plan de sauvegarde, c'est-à-dire de préconisations pour assurer sa viabilité par transmission et valorisation dans les champs de l'éducation formelle et non formelle, de l'économie, de la recherche, de l'art, du social, du tourisme pour l'essentiel. Ainsi, depuis sa création officielle par André Malraux en 1964, l'Inventaire général, comme l'indique Marina Gasnier (2011 : 18), « est passé[e] du recensement et de l'étude "des monuments et des richesses artistiques de la France" à une notion beaucoup plus ouverte et transversale qui est celle de "patrimoine culturel" ».

12 L'Inventaire général a pour mission de « recenser, d'étudier et faire connaître » tout élément du patrimoine culturel français. Pour ce faire, les services en région sont soumis à une méthodologie et à des normes nationales mises en place par l'État pour en garantir l'homogénéité et la rigueur. Le premier produit de publication des résultats des travaux de l'Inventaire est le dossier d'inventaire. Traditionnellement réalisé sous forme papier, le dossier est devenu entièrement électronique depuis une dizaine d'années dans la plupart des régions. Les premières expériences d'inventaire électronique ont été menées au service de l'Inventaire régional de la région Bretagne dans les années 1990 avec le logiciel de gestion RENABL. Elles ont abouti à une réflexion collective des régions de France pour une mutualisation d'inventaires en ligne. Quinze grandes régions de France, dont La Réunion, se sont regroupées depuis 2007 pour mener un projet, identifié sous l'acronyme GERTRUDE². Ce projet a pour objectif de définir, développer et mettre en service une solution de production, de gestion et de diffusion du dossier électronique d'inventaire du patrimoine culturel. GERTRUDE et son logiciel sont actuellement déployés et utilisés au sein des régions partenaires.

13 Le service régional de l'inventaire de La Réunion a aussi recours aux systèmes d'information géographique (SIG) afin de pouvoir répertorier du patrimoine matériel (en général du bâti) ou des pratiques culturelles qui ne figurent pas systématiquement sur les données cartographiques officielles. Le patrimoine culturel non soumis à une protection labellisée par l'État (*via* les monuments historiques) se trouve alors profondément fragilisé en cas d'aménagement de quartier, de résorption d'habitat insalubre ou de rénovation urbaine.

14 La numérisation des patrimoines culturels dans une région de France comme La Réunion est intéressante à observer dans la mesure où elle reflète la problématique de la politique de patrimonialisation en France, longtemps critiquée pour son regard autocentré. En effet, la logique de patrimonialisation en France, héritée de la période révolutionnaire et s'organisant autour d'une triple fonction, conservation du patrimoine hérité, éducation du citoyen et formation libre et indépendante des artistes (Poirrier 2009 : 16), a souvent été jugée comme une affaire de l'État édifiant les normes sociopolitiques et les étapes de la patrimonialisation (Davallon 2006). Dans le cadre des critères posés pour la reconnaissance du statut d'un objet patrimonial, les valeurs de l'ancienneté (la dimension historique de l'objet), de la remémoration (l'objet doit renvoyer à la mémoire d'un événement) et de l'authenticité (l'objet renvoie à l'existence du monde d'où il provient) accordent une place importante aux objets du patrimoine matériel (bâti, mobiliers...) dans les bases de données patrimoniales. Dans ce processus, la reconnaissance du patrimoine culturel a longtemps été une compétence étatique de la sous-direction des monuments historiques au sein de la direction générale des Patrimoines et de l'architecture. La reconnaissance de celui-ci apparaît tardivement, dans les années 1970, avec les mouvements revendicatifs d'associations défendant les particularités des patrimoines immatériels de leur région, n'étant pas pris en considération dans les bases de données nationales. Ainsi, « l'émoi patrimonial » dont « la résonance sociale » donne lieu aux prémices de la reconnaissance d'objets du patrimoine immatériel autres que les grands monuments parisiens, prend véritablement forme avec la création dans les années 1980 de la

mission ethnologique du ministère de la Culture. L'inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel, avec les lois de décentralisation en France, deviendra en 2007 une affaire des directions régionales de la Culture avec la création des services de l'inventaire des régions de France.

15 Cependant, on se rend compte, en analysant les bases de données comme GERTRUDE, que ces dernières ne sont pas conçues pour enregistrer le patrimoine immatériel. Ainsi, comme l'explique Éric Alendroit, chargé de mission du patrimoine immatériel au service régional de l'inventaire de La Réunion :

GERTRUDE n'a pas été conçue pour intégrer cette nouvelle donnée, cette catégorie de patrimoine [le patrimoine immatériel]. On est sur une manière de penser et de patrimonialiser le patrimoine culturel matériel, l'objet de collection architecturale. À partir de l'objet, on fait tout un panel de descriptions. On s'appuie sur des thésaurus qui étaient déjà dans les anciennes bases de données, photographie, les dimensions, l'état, tout ce qui est assez classique de l'inventaire. Or le patrimoine culturel immatériel n'est pas basé sur l'objet. Il est basé sur les gens et leurs pratiques, ou les pratiques et les gens qui les pratiquent. (Entretien avec É. Alendroit, 2022)

16 Ainsi, avec les bases de données de l'inventaire du patrimoine, les interfaces n'ont pas été conçues pour accueillir les supports particuliers aux référencements du patrimoine immatériel, bien souvent basés sur des témoignages de pratiques, de savoir-faire enregistrés ou filmés, bien qu'il existe certaines initiatives comme la plateforme de l'inventaire du patrimoine immatériel en France, PCI Lab³.

Ce qu'il faut au-delà du côté formel c'est le changement dans nos propres têtes. C'est surtout ça qui pose des difficultés aux acteurs car le patrimoine culturel immatériel est une révolution c'est un vrai changement de paradigme. On a été habitué pendant des décennies, c'est le patrimoine comme la chose du passé, comme la chose que l'on a hérité, du père. On est dans une idée de filiation, de mémoire et puis on est dans l'univers français et dans différents pays, on pense les choses de façon élitiste, le beau, la profondeur historique. Or, le patrimoine culturel immatériel est un patrimoine culturel vivant et pensé totalement autrement [...] Comment amener ça sur un système numérique ? (Entretien avec É. Alendroit, 2022)

17 L'un des changements de paradigme qui est posé ici avec la reconnaissance du patrimoine immatériel est le rapport à l'expertise du patrimoine culturel en France. Dans l'enquête menée par la mission de contrôle sur l'action en matière de patrimoine⁴, la question de légitimité des acteurs du patrimoine culturel est clairement posée. Depuis la loi Guizot de 1830, le système français de protection du patrimoine a longtemps donné le pouvoir aux spécialistes, archéologues, architectes, voire historiens (Davallon 2006), laissant à la marge les non-spécialistes, comme la majorité des citoyens, qui ne se reconnaissent pas dans la sélection effectuée des patrimoines culturels jugés « d'un temps révolu » et qui pour autant entrent dans l'écriture d'une « mémoire collective » dans laquelle ils sont censés se reconnaître. Concernant le patrimoine culturel immatériel, la notion d'expertise évolue vers la prise en considération du « savoir populaire ».

Pour le patrimoine culturel immatériel, on commence à être humble. Parce que l'on ne peut pas faire sans les gens. Avec le patrimoine culturel immatériel on va rentrer en relation. On se retrouve face à ceux qui savent.

Parfois qui ne parle pas la langue officielle, parfois qui n'a pas fait d'étude. Mais en tout cas ce sont les gens qui savent. Ça veut dire que l'on est face à du savoir populaire, non pas au savoir savant. Et là il faut vraiment être dans l'humilité. Il faut arriver à établir une relation de confiance. Le patrimoine culturel immatériel, il est vivant indépendamment de toute intervention de professionnels, d'experts, l'objet se suffit à lui, la pratique se suffit à elle [...]. (Entretien avec É. Alendroit, 2022)

18 « Faire ensemble », dans une « relation de confiance » devient une nouvelle posture face à l'enregistrement du patrimoine culturel immatériel, qui induit une autre manière de reconnaître, d'inscrire, d'écrire sur la mémoire collective, celle définie par Pierre Nora (1984) « comme le souvenir ou l'ensemble de souvenirs, conscients ou non, d'une expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité vivante de l'identité de laquelle le passé fait partie intégrante » (Nora 1984). La notion de mémoire, doublement connotée ici par le national et le politique, renvoie à toutes les formes de présence du passé dans l'objet du patrimoine. « La dimension communicationnelle » inscrit ce dernier dans un temps présent, lui conférant ainsi, plus qu'une valeur d'authenticité ou d'ancienneté, une valeur symbolique. Dans ce sens, le choix des patrimoines culturels renvoie inévitablement à des « marqueurs symboliques » dans lequel l'identité du groupe se définit (Noël-Cadet 2012). La reconnaissance du patrimoine culturel immatériel vient renforcer la notion de communauté nécessaire à la construction de ce socle commun. C'est ce que pose l'article 15 de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* de l'UNESCO (2003) :

Dans le cadre de ses activités de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, chaque État [...] s'efforce d'assurer la plus large participation possible des communautés, des groupes et, le cas échéant, des individus qui créent, entretiennent et transmettent ce patrimoine, et de les impliquer activement dans sa gestion.

19 À La Réunion, les acteurs et les compétences autour des questions du patrimoine culturel se diversifient avec la signature d'une *Charte pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel réunionnais* en 2005 par les collectivités et les associations des maires de La Réunion :

Il convient de souligner que tout patrimoine matériel revêt une dimension immatérielle, dans une relation dynamique avec les aspects matériels ou l'environnement culturel. Les signataires de la convention s'engagent à défendre la diversité culturelle dans ses relations avec la citoyenneté et la démocratie et se prononcent fermement contre l'atteinte à la diversité des cultures et à leur dynamique qui doivent échapper à la logique marchande libérale.

20 Ce changement de paradigme participatif du choix de l'écriture du patrimoine culturel s'inscrit dans une prise de conscience de « la vulnérabilité du patrimoine immatériel réunionnais, sur lequel pèsent des menaces de disparition ou de marginalisation ». Les acteurs reconnaissent surtout que ce patrimoine « est en grande partie immatériel », dans la mesure où il « interroge à la fois le récit dominant, les récits intimes ou de groupes, les constructions idéologiques, le fantasme d'authenticité ». Ce patrimoine est aussi présenté comme un lieu « qui permet aux individus et aux groupes, à tous les échelons de la société, d'exprimer des manières de concevoir le monde à travers des systèmes

de valeurs et des repères éthiques ». « La résonance sociale » du patrimoine est clairement mentionnée et les acteurs de la *Charte pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel réunionnais* prennent conscience de l'urgence à agir face à la perte de traces mémorielles, ce qui va impliquer trois grandes actions : (1) encourager la recherche, la documentation, la réalisation ; (2) consulter et impliquer l'ensemble des acteurs concernés, à savoir les communautés locales et régionales, la communauté scientifique, les institutions éducatives, la société civile, les secteurs public et privé, ainsi que les médias ; (3) prendre des mesures pour faciliter la participation démocratique des acteurs concernés aux initiatives et aux actions liées à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine. Ainsi, la *Charte pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel réunionnais*, en 2005, inscrit la relation au patrimoine dans « une dynamique sociale » autour de l'immatériel que les transitions numériques vont accélérer.

Des transitions numériques au service d'une écriture participative du patrimoine culturel : l'exposition virtuelle *Boutik chinois*

²¹ Après avoir abordé la dimension sociotechnique de la méthodologie déployée par l'Inventaire général, nous allons à présent, avec l'étude de cas des *boutiks chinois*⁵ observer comment le développement des outils numériques renouvelle la démarche de recensement et d'étude du patrimoine culturel immatériel.

²² En ce qui concerne la problématique de reconnaissance patrimoniale selon les deux échelles d'expertise maintenant bien établies (celle de l'expert académique reconnu par les institutions officielles et celle de l'expert non officiel plutôt reconnu dans la sphère populaire), il semble pertinent et opportun de mettre en place des systèmes de conversion permettant à l'une et à l'autre de ces approches de communiquer sans avoir besoin de recourir à la confrontation. Ce parti pris manifeste de médiation culturelle vise à questionner les limites communicationnelles de ces deux entités qui, malgré leurs abords franchement scindés, affichent des objectifs particulièrement congruents, à savoir la prise en compte des patrimoines culturels matériels et immatériels, leur connaissance fine, leur valorisation et finalement leur sauvegarde pour les générations futures.

²³ L'outil informatique, s'il est pensé dans cette perspective, en amont de son caractère d'utilisation, apparaît comme une plateforme numérique de médiation scientifique, culturelle et sociale.

²⁴ Plusieurs questions se posent alors sur le plan des méthodes de visibilité à utiliser lors des différentes étapes de l'enregistrement des patrimoines culturels, matériels et immatériels :

- le recensement faisant appel à l'observation directe des données sur le terrain
- l'étude articulant les résultats obtenus précédemment avec la constitution d'une documentation pérenne spécialisée et normée

- les préconisations de conservation et de sauvegarde des éléments identifiés (lors de l'étape de la collecte des informations sur le terrain), motivées (par l'apport documentaire des études réalisées), dans un contexte stratégique de mise en valeur à la fois des éléments retenus et des territoires les accueillant

25 À chacun de ces niveaux, les initiatives d'expression croisée de reconnaissance patrimoniale et de coconstruction d'études mêlant spécialistes et habitants volontaires d'un territoire donné visent à enrichir la connaissance, la restitution et la valorisation des résultats accumulés⁶.

26 À La Réunion, une solution embarquée multi-utilisateurs de l'inventaire (*via* l'utilisation de smartphones ou de tablettes numériques connectés) est en cours d'expérimentation. Elle permet de se soustraire complètement au support papier et surtout d'avoir recours à des contributeurs civils dans le cadre d'inventaires participatifs. Le service régional de l'inventaire, en lien avec l'observatoire des pratiques culturelles de l'université de La Réunion, a initié une démarche originale par l'intermédiaire d'une application logicielle *open source*, QGIS⁷, avec l'aide de GÉOLAB⁸, une entreprise d'ingénierie géographique.

27 Ce choix a été motivé principalement par le fait que, d'une part, GERTRUDE (le logiciel dédié à l'enregistrement du patrimoine culturel, utilisé par l'ensemble des services régionaux de l'inventaire en France), bien qu'ayant un volet cartographique, ne permet pas encore d'interaction directe pour l'enregistrement des données sur le terrain et, d'autre part, l'ensemble des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires utilisent cet outil à des fins de planification et de structuration.

28 Une troisième raison, plus fonctionnelle, vient du fait que QGIS présente cette particularité de pouvoir associer un « formulaire d'attributs » à la géolocalisation d'un point, d'une surface, d'un tracé, etc., lui conférant une proximité d'usage particulièrement forte avec la méthode employée par GERTRUDE, ainsi que celle utilisée par les fiches d'inventaire du patrimoine culturel immatériel.

29 Enfin, QGIS permet aussi de fabriquer des projets SIG⁹ mobiles *via* le smartphone ou la tablette numérique d'un ou de plusieurs utilisateurs connectés à Internet, ayant nul besoin d'être initiés à la géomatique ou aux techniques de l'inventaire pour devenir contributeurs de données patrimoniales. Nous avons choisi de nous orienter vers l'application Input plutôt que QField, car elle permet un usage plus large selon les standards des systèmes d'exploitation des smartphones ou tablettes (Android ou OS).

30 L'expérimentation en cours depuis deux ans maintenant consiste à mettre en exergue les aspects descriptifs de l'étape « recensement » de la méthodologie de l'inventaire (patrimoine matériel) et de l'identification de la communauté (patrimoine immatériel), tout en combinant une « traduction simultanée » des formulations scientifiques et grand public du registre lexical des champs d'information des notices renseignées.

31 La première étape est la création des champs d'information et leurs types (texte, date, nombre décimal...) dans la couche générée, en adéquation avec ceux de l'application utilisée par les professionnels de l'inventaire. Pour pouvoir être reconnue, leur dénomination doit correspondre exactement à celle utilisée dans GERTRUDE.

32 Il est toutefois possible de créer un alias de cet intitulé pour être plus compréhensible par le contributeur. Par exemple, le champ « Murmat », répertorié dans la rubrique « Éléments descriptifs » (figure 1) et correspondant aux matériaux du gros œuvre d'une construction, peut être traduit en langage plus néophyte comme « matériaux utilisés pour les murs extérieurs », le champ « Inte », répertorié, quant à lui, dans la rubrique « Typologie, état de conservation » et correspondant à l'intérêt de l'œuvre, peut être lui aussi traduit comme « intérêt patrimonial ».

Figure 1. Écran de saisie des champs descriptifs dans GERTRUDE

The screenshot shows the 'Description' page in the GERTRUDE application. The main section is 'Éléments descriptifs' (Descriptive Elements), which is expanded to show several categories of architectural features. Each category has a list of input fields with associated icons for help, addition, and uncertainty. The 'Escaliers' (Stairs) category is highlighted with a red box, showing the field 'escalier hors-œuvre' (outdoor stairs) with a red border. Other categories include 'Murs' (Walls), 'Toits' (Roofs), 'Plans' (Plans), 'Étages' (Floors), 'Couvrements' (Coverings), 'Élévations' (Elevations), 'Couvertures' (Roofings), 'Autres organes de circulation' (Other circulation elements), 'Énergies' (Energies), and 'Typologies et états de conservations' (Typologies and conservation states).

GERTRUDE

33 Puis, dans un deuxième temps, on établit une correspondance des données associant un terme spécialisé issu d'un thésaurus partagé (figure 2) à un terme grand public (figure 3).

Figure 2. Écran de saisie d'un terme issu d'un thésaurus partagé

Sélection d'une valeur dans un thésaurus

état de conservation	désaffecté	▶
gestion MH	détruit	▶
oeuvre non réalisée	envahi par la végétation	
restauration	mauvais état	
	menacé	
	vestiges	

Valider
Annuler

GERTRUDE

Figure 3. Établissement de correspondances « grand public » des champs spécialisés

Disposition du formulaire

- Données enquête
 - Date
 - Enquêteur
- Infos boutique chinois
 - Interet
 - Etat bati
 - MursExt
 - Activite
 - Pari/Loto
 - Licence4
- Commerçants
 - TrancheAge
 - Entretien
 - Coordonnee
- Images
 - Exterieur
 - Interieur
 - Portrait

Général

Alias: Murs extérieurs

Commentaire

Éditable Étiquette au sommet

Type d'outil

Liste de valeurs

Boîte de saisie avec des items prédéfinis. La valeur est stockée dans l'attribut, la description est affichée dans la boîte.

Charger des données depuis la couche | Charger des données depuis le fichier CSV

#	Valeur	Description
1	Bois	Bois
2	Tôle	Tôle
3	Maçonnerie	Maçonnerie
4	Bois;tôle	Bois et tôle
5	Bois;maçonnerie	Bois et maçonnerie
6	Tôle;maçonnerie	Tôle et maçonnerie

Ajouter une valeur "NULL" | Supprimer la sélection

Contraintes

Non nul Renforcer la contrainte non null

Unique Renforcer la contrainte de valeur unique

Expression:

Description de l'expression:

Renforcer la contrainte par expression

Défauts

Valeur par défaut:

Aperçu

QGIS

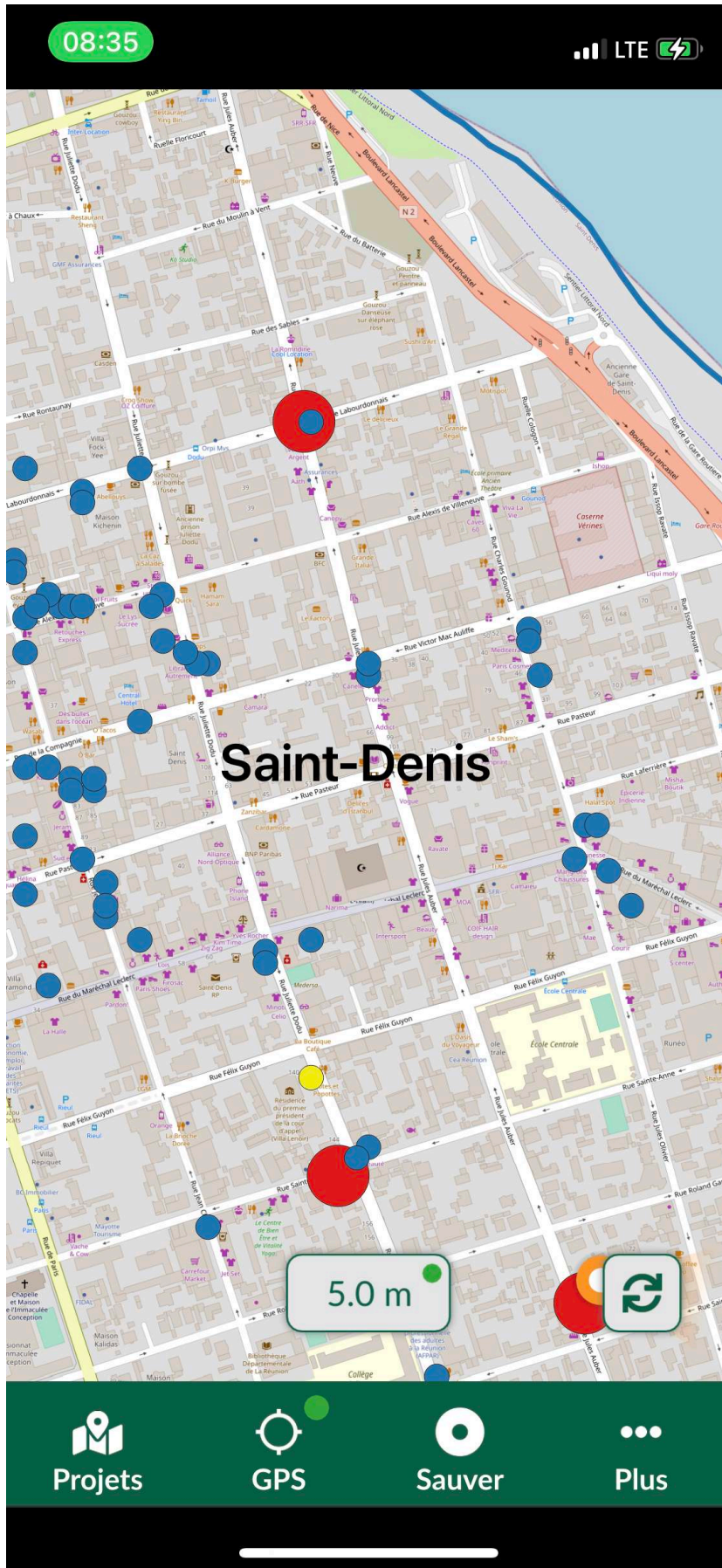
34 Enfin, certains champs peuvent être remplis automatiquement sans action par le contributeur, lors de la création d'une fiche au moment de la saisie sur le terrain. C'est le cas notamment du cadre d'étude, de la date d'enquête, des copyrights, de la phase d'enquête, du contributeur.

35 Ainsi, à l'occasion d'une étude lancée en 2021 par le service régional de l'inventaire en partenariat avec la fédération des associations chinoises de La Réunion portant sur les commerces traditionnels de La Réunion, plus particulièrement ceux de la communauté réunionnaise d'origine chinoise, les *boutiks chinois*, une application embarquée QGIS – Input a été mise en place afin de combiner ces différentes strates scientifiques avec les regards des citoyens.

36 Épicerie de quartier souvent installée à un carrefour dans laquelle on trouve les produits de première nécessité – de la boîte d'allumettes à la marmite, en passant par la statuette d'un *ti bondié* – la *boutik chinois* se reconnaît, non seulement à travers son architecture traditionnelle avec toit en tôle ondulée, volets en bois et peintures murales aux couleurs vives, décorées de supports publicitaires, mais aussi à travers son concept culturel et social d'économie solidaire. Au cours des différentes opérations d'inventaire de terrain, le regard porté sur les *boutiks chinois* a profondément évolué : délaissées en 1976 (quelques notices répertoriées sur les 434 références identifiées), elles ont été intégrées aux « bâtiments traditionnels à usage commercial » lors du recensement qui a eu lieu 22 ans plus tard et elles ont été rassemblées sous le vocable d'échoppe (*boutik*). Ainsi, 300 *boutiks* ont pu être identifiées parmi les 450 commerces référencés à l'époque.

37 Concrètement, lorsque les contributeurs activent l'application, le GPS de leur smartphone ou tablette numérique géo-positionne ces données sur un fond de carte de type OpenStreetMap¹⁰ (figure 4). Le fait d'ajouter un point incrémente le corpus d'étude de l'inventaire et amène le contributeur à remplir les champs d'information préalablement constitués sur le projet cartographique QGIS.

Figure 4. Écran de saisie des points sur Input



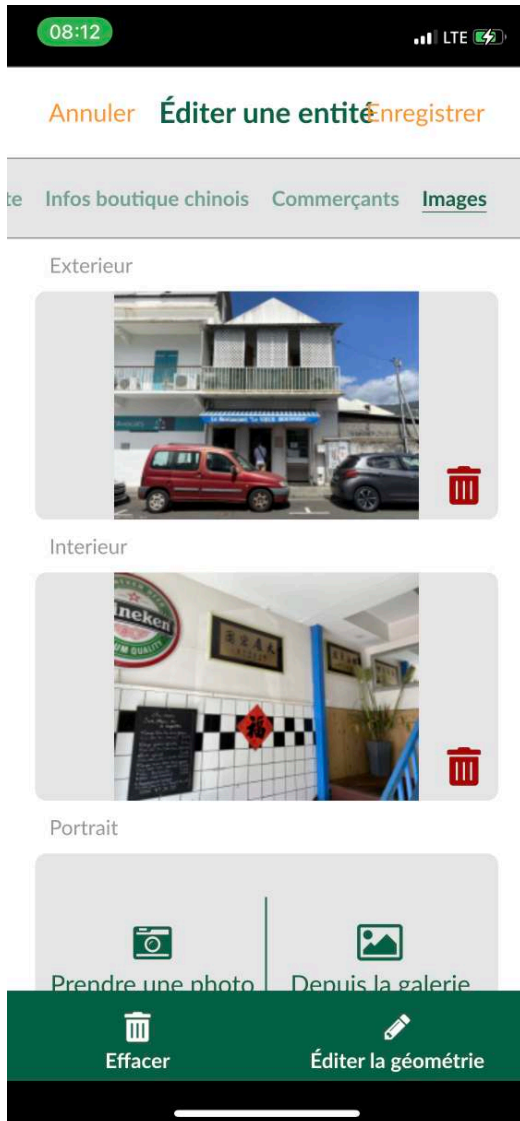
Une cinquantaine de *boutiks chinois* ont été ainsi répertoriées et décrites selon un formulaire interactif associant données textuelles et iconographiques (figures 5 et 6).

Figure 5. Écran de saisie des points sur Input



QGIS – Input

Figure 6. Écran de saisie des images sur Input



QGIS – Input

39 Le regard des citoyens peut être désormais pris en compte dans la fabrication du patrimoine. Certaines *boutiks chinois* ont aussi été numérisées en 3D (extérieur et intérieur) afin de pouvoir détailler par l'image virtuelle la description physique de l'état sanitaire des bâtiments. Une fois acquises sur le terrain, ces données ont été traitées par ordinateur pour être ensuite restituées, soit dans un contexte scénographique d'exposition¹¹, soit dans le cadre d'une restitution publique virtuelle¹².

40 La patrimonialisation de la *boutik chinois* s'opère au moment où l'on a compris que sa disparition était engagée, passant de près de deux cents *boutiks* au début des années 1980 à probablement une quarantaine en ce début du XXI^e siècle. Cet objet économique relève tout à la fois de critères d'authenticité, de profondeur historique, d'esthétique, voire d'exceptionnalité (il devient de plus en plus rare), et d'une forte charge matérielle relative aux objets « idéalisés ». Le carnet de crédit, le boulier, le lampion, le calendrier, la balance, le réfrigérateur à pétrole, le bac à grains, le comptoir en bois, les mesures pour servir l'alcool au verre..., tous ces « insignifiants » deviennent signifiants et suscitent un sentiment de nostalgie, une peur, lorsqu'on se rend compte que tout cela pourrait totalement disparaître.

41 Ce commerce de proximité d'un statut de patrimoine privé devient un objet de mémoire collective dans lequel chacun peut se reconnaître pour l'avoir personnellement pratiqué ou bien pour avoir entendu un parent en parler, ou encore pour avoir lu un article, vu un reportage sur le sujet. Il est admis par les Réunionnais et les institutions locales et nationales que la *boutik chinois* fait partie du patrimoine culturel de l'île.

42 À ce stade de l'étude, il est relativement difficile d'apprécier l'impact réel, non pas sur l'implication des citoyens dans cette expérimentation, mais plutôt sur l'adhésion des institutions chargées d'officialiser publiquement la notion de patrimoine.

43 L'expertise des acteurs de terrain est souvent modulée, voire mise en cause, en raison d'une association systématique de la compétence à la qualification. Comment des non-experts pourraient-ils avoir un avis éclairé sur ce qui fait ou non patrimoine ?

44 Pour autant, ces mêmes acteurs de terrain savent afficher une connaissance fine des objets matériels ou immatériels en question et peuvent contribuer par conséquent à l'accroissement des données.

L'apport des épistémologies du Sud à la construction d'une mémoire culturelle à La Réunion et dans l'Océan Indien

45 Le rôle joué par les démarches numériques de recensement et de diffusion culturelle du patrimoine à La Réunion ainsi décrites nous permet maintenant de saisir « la rupture anthropologique et culturelle » dont parle Rieffel sous l'angle des épistémologies du Sud, initialement conçues par Boaventura de Sousa Santos et Maria Paula Meneses (2009), lesquelles apportent un autre regard sur la construction de la mémoire culturelle à La Réunion et dans la région de l'Indiaocéanie (Noël et Aréas 2022).

La réflexion sur l'importance de l'écriture participative des patrimoines culturels à La Réunion, notamment par le moyen des outils informatiques *open source*, nous invite à saisir la médiation culturelle sous l'angle de la production et de la circulation des connaissances dans un axe Nord-Sud reconfiguré par le contexte postcolonial. Selon Santos et Meneses (2009), les épistémologies du Sud sont une proposition épistémologique subalterne, insurgée, résistante à la domination capitaliste, colonialiste et patriarcale. Cette perspective épistémologique critique invite à saisir le patrimoine de l'Indiaocéanie comme le résultat d'un processus normatif de classification, sélection et légitimation des objets, acteurs, pratiques et éléments naturels qui ont une valeur historique et mémorielle selon le regard européen traduit institutionnellement. Afin de décentrer ce regard pour l'enrichir davantage, il s'agit alors de promouvoir les savoirs localement situés (histoire orale, anecdotes, expériences et récits de vie), donc de valoriser les épistémologies du Sud dans le processus (institutionnel ou non) de recensement, diffusion et patrimonialisation des pratiques, objets et paysages des îles de l'océan Indien (Babou 2015).

Cette perspective critique s'inscrit alors dans un champ interdisciplinaire qui englobe les études postcoloniales, décoloniales et les épistémologies du Sud fortement inspirées par les idées de la Conférence tricontinentale et du Sud global⁴³. L'approche des épistémologies du Sud qui émerge dans les années 1990-2000 a mis au centre de la réflexion la question de « l'universalisme eurocentré » (Santos et Meneses 2009) et de « l'injustice épistémique » à l'égard des savoirs des peuples originaires qui ont été marginalisés et effacés par les colonisateurs. La particularité des épistémologies du Sud est de proposer une critique de la domination comprise comme une articulation entre le capitalisme, le colonialisme et le patriarcat, donc une double exploitation de la force de travail et des corps (femmes, noirs, pauvres). Selon ces auteurs (Santos et Meneses 2009), si le colonialisme et le patriarcat existaient avant le capitalisme, ils ont été reconfigurés pour servir à ce dernier. En d'autres mots, le capitalisme ne fonctionne pas sans le colonialisme et le patriarcat. Si la domination est ainsi articulée, la résistance est fragmentée, rappellent ces auteurs.

En arguant que cette triple domination constitue une « ligne abyssale » qui sépare les humains des non-humains, ces auteurs revendiquent une « sociologie des émergences » capable de dépasser les « monocultures » eurocentrées (le savoir scientifique, les différences hiérarchisées, l'universel et le global plus important que le local, le temps linéaire, la productivité) au nom de la (re)connaissance des savoirs non hégémoniques issus des communautés locales et de leurs pratiques *in situ* (les droits de la nature, les pratiques indigènes, les langues natives, etc.). S'appuyant sur les trois concepts-clés – domination, lutte, épistémologie –, cette approche critique ne prétend pas être un savoir scientifique, mais plutôt une proposition épistémologique issue des luttes de terrain et orientée vers la transformation et l'émancipation sociales et politiques. À travers une nouvelle terminologie – telle que « l'artisanat des pratiques » ou « l'écologie des savoirs » –, Santos affirme que la connaissance de l'oppression n'est pas la condition (Marx) ni le résultat (Hegel) de la lutte, mais plutôt consubstantielle à celle-ci. En d'autres

mots, les épistémologies du Sud ne sont pas des connaissances sur les acteurs locaux et les pratiques locales, mais des connaissances construites par et avec ces acteurs.

49

De telles approches critiques et sudistes offrent un cadre théorique et conceptuel enrichissant (capitalisme, colonialisme, patriarcat, subalternités, injustice épistémique, solidarités transnationales, dominations de classe, genre et race) pour problématiser la question de l'écriture participative et conflictuelle de la mémoire culturelle sous l'angle de la « colonialité du savoir-pouvoir » (Quijano 1995). Le « Sud » renvoie ici à un champ épistémique et non pas à une aire géographique, ce qui ouvre ainsi de nouvelles perspectives épistémologiques pour saisir le patrimoine de La Réunion et de l'Indiocéanie sur la base d'une « écologie des savoirs » et d'une « traduction interculturelle » (Santos et Meneses 2009).

Bibliographie

American Council of Learned Societies. 2006. « Our Cultural Commonwealth : The Report of the American Council of Learned Societies Commission on Cyberinfrastructure for the Humanities and Social Sciences ». New York : ACLS. <https://www.acls.org/wp-content/uploads/2021/11/Our-Cultural-Commonwealth.pdf>.

Babou, Igor. 2015. « Patrimonialisation et politiques de la nature : le parc national de La Réunion ». *Vertigo* 15 (1). <https://doi.org/10.4000/vertigo.16038>.

Caron, François. 1997. *Les Deux Révolutions industrielles du xx^e siècle*. Paris : Albin Michel.

Dacos, Marin et Pierre Mounier. 2014. « Humanités numériques. État des lieux et positionnement de la recherche française dans le contexte international ». Paris : Institut français. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/65358-humanites-numeriques-et-at-des-lieux-et-positionnement-de-la-recherche-francaise-dans-le-contexte-international>.

Davallon, Jean. 2006. *Le Don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris : Hermès-Lavoisier.

Davallon, Jean, Nathalie Noël-Cadet et Danièle Brochu. 2003. « L'usage dans le texte : les “traces d'usage” du site Gallica ». Dans *Lire, écrire, récrire. Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, édité par Emmanuël Souchier, Yves Jeanneret et Joëlle Le Marec, 47-90. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information. <http://books.openedition.org/bibpompidou/409>.

Gasnier, Marina. 2011. *Patrimoine industriel et technique. Perspectives et retour sur 30 ans de politiques publiques au service des territoires*. Lyon : Éditions Lieux Dits.

Noël-Cadet, Nathalie. 2003. « L'appropriation des sites Web patrimoniaux en milieu éducatif : des usages aux médiations ». Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la documentation, université d'Avignon et des pays de Vaucluse.

Noël-Cadet, Nathalie. 2012. « Les processus de patrimonialisation des objets culturels à La Réunion : la construction d'une “mémoire collective créole” ». Communication présentée à *Entre créolisation et autochtonie : mémoires ambiguës et réponses créatives dans les mondes tropicaux (Océan Indien, Pacifique et Atlantique)*, université de La Réunion, 3-5 septembre. <https://hal.univ-reunion.fr/hal-01764847>.

Noël-Cadet, Nathalie et Camila Arêas. 2022. « Patrimindiocea, Immersive Digital Platform : Integrating the India-Oceanic Cultural Heritage in the Process of Resilience of European Territories ». Communication présentée à *Un patrimoine pour l'avenir, une science pour le patrimoine. Une aventure européenne de la recherche et de l'innovation*, Paris, 15-16 mars.

Noël-Cadet, Nathalie et Jean-François Rebeyrotte. 2005. « Étude d'usages d'un prototype d'audioguidage téléphonique culturel à La Réunion ». Rapport. Paris : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. <https://hal.univ-reunion.fr/hal-01762700>.

Nora, Pierre. 1984. *Les Lieux de mémoire*. Paris : Gallimard.

Poirrier, Philippe. 2009. *L'État et la culture en France au xx^e siècle*. Paris : Librairie générale française.

Quijano, Aníbal. 1995. « Raza, etnia y nación en Mariátegui : cuestiones abiertas ». *Estudios Latinoamericanos* 2 (3) : 3-19. <http://dx.doi.org/10.22201/cela.24484946e.1995.3.49720>.

Rieffel, Rémy. 2014. *Révolution numérique, révolution culturelle ?* Paris : Gallimard.

Rifkin, Jeremy. 2005. *L'Âge de l'accès. La nouvelle culture du capitalisme*. Paris : La Découverte.

Rifkin, Jeremy. 2013. *La Troisième Révolution industrielle. Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*. Arles : Actes Sud.

UNESCO. 2003. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*. Paris : UNESCO.

Santos, Boaventura de Sousa et Maria Paula Meneses. 2009. *Epistemologias do Sul*. Coimbra : Almedina.

Vanbreemsch, Nicolas. 2009. *De la démocratie numérique*. Paris : Éditions du Seuil et Presses de Sciences Po.

Vedel, Thierry. 1994. « Introduction à une sociopolitique des usages ». Dans *Médias et nouvelles technologies. Pour une sociopolitique des usages*, édité par André Vitalis, 13-34. Rennes : Éditions Apogée.

Notes

1 Anciennement appelé Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, l'Inventaire général du patrimoine culturel est un service national créé par décret en date du 4 mars 1964 à l'initiative d'André Malraux. Piloté par la direction générale des Patrimoines au sein du ministère de la Culture, il est conduit par les régions depuis la loi de décentralisation du 13 août 2004. D'abord transférés aux directions régionales des Affaires culturelles (DRAC), les différents services régionaux d'inventaire du patrimoine culturel sont maintenant rattachés aux conseils régionaux depuis le 1^{er} février 2007.

2 GERTRUDE (Groupe d'étude, de recherche technique, de réalisation et d'utilisation du dossier électronique) est une application collaborative dédiée à l'inventaire du patrimoine culturel. L'application, entièrement construite sur la base de composants *open source* (GWT, OpenLayers, MongoDB, Solr, GeoServer...), permet, d'une part, de produire les dossiers documentaires du patrimoine culturel par les agents dans les régions et, d'autre part, de mettre ces données à disposition des citoyens ; pour ce faire, GERTRUDE utilise une structure complexe comprenant des textes libres organisés, des nomenclatures, des illustrations, des données de géolocalisation... et s'appuie sur des référentiels nationaux comme le thésaurus du ministère de la Culture (par la loi n^o 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, l'État a confié aux régions la responsabilité de l'Inventaire général du patrimoine culturel).

3 PCI Lab est une publication collaborative du ministère de la Culture français et de l'ethnopôle Cirdoc – Institut Occitan de cultura. PCI Lab explore les possibilités du Web sémantique ou Web 3.0 en croisant les pratiques de l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel (PCI) et les protocoles de médiation par recherche sémantique. Il permet d'accéder aux données de l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel, en alliant valorisation auprès du grand public et exigence scientifique et documentaire. Sept fiches sont consacrées à La Réunion : le *maloya*, le *séga*, les tisanes, le conte, la vannerie du *vacoa*, le bal tamoul et le *bouquet la tête* : <https://www.pci-lab.fr>.

4 <https://www.senat.fr/rap/r01-378/r01-3788.html>.

5 Bien que ne faisant pas partie du patrimoine culturel immatériel selon la codification de l'UNESCO, la langue reste un vecteur fort de l'expression identitaire d'une population. À La Réunion, le français et le créole utilisent différentes manières pour qualifier les Réunionnais d'origine chinoise comme « chinois », « *sinoi* » ou « *sinwa* » et ne trouvent pas encore aujourd'hui de consensus ferme. L'écriture du terme *boutik chinois* dans cet article répond alors à cette situation langagière paradoxale et pourtant vécue par tous au quotidien.

6 Un catalogue des initiatives intégrant des citoyens à travers des inventaires participatifs en France est disponible sur le site du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation-du-ministère/Cycle-des-Hautes-Etudes-de-la-Culture-CHEC/Démocratie-culturelle-catalogue-des-projets/Par-type-de-projet/Inventaire-participatif/>.

7 QGIS est un système d'information géographique (SIG) convivial distribué sous licence publique générale GNU. C'est un projet officiel de la fondation Open Source Geospatial (OSGeo). Il est compatible avec Linux, Unix, MacOS, Windows et Android ; il gère les formats vecteur et raster, ainsi que les bases de données et il possède de nombreuses fonctionnalités.

8 <http://www.geolab.re>.

9 Système d'information géographique. La technologie SIG actuelle combine l'application des sciences géographiques avec celles de l'informatique. Elle permet non seulement de cartographier, d'analyser et de restituer des données sur un territoire représenté, mais aussi d'équiper des collaborateurs nomades et ainsi de fédérer des données participatives.

10 OpenStreetMap est un projet collaboratif de cartographie en ligne qui vise à constituer une base de données géographiques mondiale libre d'accès. Il utilise le système GPS et d'autres données libres d'accès.

11 *Boutik chinois* : exposition présentée au service régional de l'inventaire de La Réunion du 16 septembre au 31 décembre 2021.

12 Lien pour activer la visite virtuelle : <https://storage.net-fs.com/hosting/7381827/0/> (optimisé pour Firefox ou Chrome).

13 La « perspective tricontinentale » d'un « Sud global » se configure, pour la première fois, lors de la Conférence tricontinentale « de solidarité des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine » qui s'est tenue à Cuba en 1966. Par la suite, elle inspire les auteurs des études postcoloniales et décoloniales et ceux des approches critiques en sciences humaines et sociales qui aujourd'hui emploient davantage l'idée de « Sud global » comme catégorie relationnelle pour analyser les dynamiques structurelles de domination (exploitation, oppression, sous-développement) des pays du Sud.

Auteurs

Nathalie Noël

EA 7390 Laboratoire de recherche sur les espaces créoles et francophones (LCF), université de La Réunion, Saint-Denis, La Réunion, France

Nathalie Noël, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de La Réunion, au laboratoire LCF à Saint-Denis de La Réunion, est spécialiste de la médiation des patrimoines culturels et des usages des technologies de l'information et de la communication.

ORCID [0000-0003-0582-0844](https://orcid.org/0000-0003-0582-0844)

nathalie.noel@univ-reunion.fr

Jean-François Rebeyrotte

EA 7390 Laboratoire de recherche sur les espaces créoles et francophones (LCF), université de La Réunion, Saint-Denis, La Réunion, France

Jean-François Rebeyrotte, chercheur associé à l'université de La Réunion, au laboratoire LCF à Saint-Denis de La Réunion, est spécialiste de la médiation culturelle et de la numérisation des patrimoines culturels.

ORCID [0000-0002-4086-4722](https://orcid.org/0000-0002-4086-4722)

jean-francois.rebeyrotte@univ-reunion.fr

Camila Arêas

EA 7390 Laboratoire de recherche sur les espaces créoles et francophones (LCF), université de La Réunion, Saint-Denis, La Réunion, France

Camila Arêas, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de La Réunion, au laboratoire LCF à Saint-Denis de La Réunion, est spécialiste en sémiotique des médias, archives et patrimoine.

ORCID [0000-0002-6535-8818](https://orcid.org/0000-0002-6535-8818)

camila.cabral-areas@univ-reunion.fr

Droits d'auteur



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>